

INTERVENTION

Bertrand MATHIEU

*Professeur de droit public
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Président de l'AFDC*

Chers collègues, chers amis, mesdames messieurs,

Il est coutume de dire que l'on est très heureux de participer à un colloque, de l'ouvrir.

Je ne vais pas me borner à le dire, je vais essayer de vous en donner quelques-unes des raisons. Ce colloque présente des spécificités.

D'abord, d'être l'œuvre de la Commission Jeune Recherche en droit constitutionnel.

Cette commission revêt une importance toute particulière au sein de l'AFDC. L'un de ses objectifs est de fédérer les activités de recherches en droit constitutionnel et surtout de permettre que la transition s'opère entre générations de constitutionnalistes. Pour cela il faut qu'ils aient l'habitude de se connaître et de se rencontrer. Si des jeunes docteurs ou doctorants ont l'habitude de discuter, travailler ensemble, il est assez probable qu'ils gardent, plus tard, ce lien. Je crois que c'est là quelque chose de fondamental.

Je salue l'action de Jean-Philippe DEROSIER qui a véritablement porté la création de cette Commission. A cette occasion, il est important de relever qu'une association ne peut pas fonctionner uniquement à partir d'initiatives centralisées. Des bureaux ou conseils d'administration dirigeant une association peuvent toujours lancer des initiatives, mais s'il n'y a pas de reprise, c'est *vox in deserto* et c'est assez inefficace. En l'espèce, la démarche a été un peu différente parce que Jean-Philippe DEROSIER et un certain nombre de doctorants et de jeunes docteurs qui l'entouraient ont pris l'initiative de lancer cette structure, de l'animer, et c'est aujourd'hui le fruit de ce travail auquel nous assistons.

Si l'Association encourage cette action en faveur de la jeune recherche, elle a vocation à organiser une confrontation entre ceux qui sont plus mûrs et ceux qui sont plus jeunes.

Plusieurs occasions favorisent cette réunion.

D'abord, la préparation de la journée d'étude annuelle va de pair avec l'organisation de journées d'études décentralisées. Un thème est fixé pour la journée d'étude annuelle et des sous-thèmes de la journée d'étude sont repris par des centres de recherches pour l'organisation de rencontres. Cela a permis de créer des réseaux entre centres de recherches, très souvent deux ou trois centres se rejoignent pour préparer ces journées. Relève aussi de cette logique le Congrès dont le prochain aura lieu à Lyon, pas très loin d'ici, et avec, si j'ai bien compris, la collaboration de votre université ce qui est assez important car le Congrès sera organisé pour la première fois avec la collaboration de plusieurs équipes. C'est aussi un élément assez nouveau et assez intéressant.

Dans ce Congrès, qui est un peu la Grand-messe de l'AFDC ayant lieu tous les trois ans, il y a un certain nombre d'ateliers qui sont ouverts aux doctorants et aux jeunes docteurs et c'est très souvent un moyen de faire ses premières armes lors d'une rencontre relativement prestigieuse.

Toutes ces actions vont à peu près dans le même sens et elles permettent en effet aussi de développer l'ouverture de l'AFDC sur l'extérieur et les relations entre ceux qui font la doctrine et ceux qui font la pratique. Là aussi, c'est indispensable, on ne peut pas faire de droit constitutionnel, ou de droit simplement, sans la confrontation avec des pratiques et des praticiens.

Cette journée exprime bien ces deux axes majeurs de l'AFDC c'est-à-dire d'une part le lien entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés et l'ouverture de la doctrine universitaire sur le monde de la pratique. En entendant les propos d'ouverture de la vice-présidente de la Faculté de droit, du responsable de l'école doctorale et de la directrice du Centre de recherches, j'ai trouvé qu'il était très bien que nous soyons à Saint-Étienne pour deux raisons. Tout d'abord, c'est une faculté de droit dynamique et c'est aussi une faculté où jusqu'alors, l'AFDC n'a pas été extrêmement présente.

Je crois que cette rencontre, entre le dynamisme de votre faculté et la volonté de l'AFDC de développer ses réseaux de chercheurs est un très heureux avènement.

Je vous remercie véritablement et je remercie aussi ceux qui ont porté la lourde charge matérielle de l'organisation, je vous remercie d'avoir accueilli cette rencontre dans les murs de votre université.

Je reprendrai la parole très brièvement sur l'objet même de ce colloque au début de la première table ronde, mais je m'en tiendrai là pour le moment. Je donne donc la parole à l'artisan essentiel de cette rencontre, le professeur DEROSIER.